

■ **PharmaMan SA**, à Morges, Grand-Rue 37. Nouvelle société anonyme. Statuts : 23 août 2002. But : développement et commercialisation de produits pharmaceutiques, vétérinaires, cosmétiques, produits de santé et composants chimiques. Capital-actions : CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 10, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce. Administration : Guignard Philippe, de L'Abbaye, à Morges, avec signature individuelle. Signature individuelle est conférée à Zudemberg Patrick, de Suède, à Falköping (Suède), directeur. Réviseur : Cabinet Fiduciaire et Fiscal, Jacques A. Gilliéron, à Préverenges.

Journal no 8212 du 27.08.2002
(00624396 / CH-550.1.030.905-3)